



## Protégeons l'information Luttons contre la haine et sa propagande

Depuis le 7 juillet, le danger d'une majorité absolue pour l'extrême droite à l'Assemblée nationale est écarté. Pour un temps. Nous n'oublions pas que le Rassemblement national est arrivé largement en tête des élections européennes et du premier tour des élections législatives, et qu'il apparaît plus que jamais en capacité de prendre le pouvoir.

### Exiger des protections efficaces contre toute ingérence

Cette funeste perspective fait planer une épée de Damoclès sur la liberté d'informer et d'être informé. C'est contre cette menace que nos organisations ont lutté ces dernières semaines, aux côtés de tous ceux qui refusent de voir l'extrême droite diriger notre pays.

Aujourd'hui, les principales organisations représentatives des journalistes, le SNJ, le SNJ-CGT et la CFDT-Journalistes, appellent l'ensemble de la profession à prolonger et consolider cette mobilisation. Nous devons exiger les moyens et les garanties nécessaires à la production d'une information de qualité !

Il est impératif de doter nos rédactions de protections efficaces, afin de les préserver d'ingérences politiques ou économiques qui pourraient les transformer en outil de propagande, ou menacer le journalisme d'investigation.

### Six mesures d'urgence à faire adopter par la nouvelle Assemblée nationale

Nous appelons donc la nouvelle Assemblée nationale entrée en fonction ce 18 juillet à mettre en place, dès la rentrée parlementaire, via une proposition de loi ambitieuse, six mesures d'urgence pour l'information en France :

- **l'indépendance juridique de l'équipe rédactionnelle.** La première étape serait de doter cette équipe d'un droit de veto sur la nomination du ou de la responsable de la rédaction ;
- **le renforcement de la protection du secret des sources des journalistes,** afin de mettre un coup d'arrêt à toutes les intrusions, menaces, surveillances ou poursuites abusives qui mettraient en péril la liberté d'informer et d'être informé ;
- **la révision des lois sur la concentration des médias** - aujourd'hui obsolètes et inefficaces - afin de favoriser le pluralisme, normalement garanti par l'article 34 de la Constitution ;
- **une refonte et une transparence accrue des aides publiques à la presse ;**

- **un plan pluriannuel pour une information de proximité, réellement pluraliste et indépendante**, en utilisant les aides publiques à la presse, pour lutter contre les déserts journalistiques dans de nombreux territoires ;
- **la mise en place d'un financement pérenne de l'audiovisuel public**, garantissant à la fois son indépendance et les moyens nécessaires à son fonctionnement. Rappelons que l'extrême droite affirme vouloir le privatiser et le démanteler !

Nous appelons également les responsables politiques à prendre la mesure du danger qui guette des milliers de travailleurs de l'information, abîmés par une paupérisation et une « ubérisation » grandissante. C'est le cas notamment des journalistes rémunérés à la pige, qu'ils soient en France ou à l'étranger, utilisés par leurs employeurs comme des variables d'ajustement dans leur comptabilité. Notre précarité, c'est votre désinformation !

### **Interroger nos pratiques rédactionnelles**

Nous appelons aussi l'ensemble de la profession à débattre, rédaction par rédaction, du traitement récent de l'actualité politique et sociale dans notre pays. Les médias français sont-ils toujours à la hauteur des enjeux ? Avons-nous permis à l'extrême droite d'imposer sa rhétorique, de banaliser son vocabulaire et ses obsessions ?

Récemment, sur un autre sujet majeur, la crise climatique, nombre de rédactions ont réfléchi à leurs pratiques. Choix des thématiques abordées, des mots employés, des intervenants interrogés, distinction entre faits scientifiques et théories pernicieuses, formation continue et lutte contre la désinformation... Les chantiers sont nombreux pour proposer au public une information de meilleure qualité.

Si l'entre-deux tours des Législatives a montré l'importance du rôle joué par la presse, nous estimons qu'aujourd'hui il est indispensable que chaque média analyse ses méthodes, ses pratiques, ses habitudes, ses lacunes. Sans verser dans l'excès ou la caricature, mais sans complaisance.

### **Traiter l'information en respectant l'éthique et la rigueur**

Nous appelons enfin chaque confrère et chaque consœur à s'astreindre à la plus grande rigueur dans le traitement journalistique quotidien de l'actualité et les directions des rédactions à leur assurer les conditions d'indépendance et les moyens pour mener à bien cette mission. Le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'homophobie sont punis par la loi.

Nos principes professionnels exigent notamment: « *Le/La journaliste veillera à ce que la diffusion d'une information ou d'une opinion ne contribue pas à nourrir la haine ou les préjugés et fera son possible pour éviter de faciliter la propagation de discriminations fondées sur l'origine géographique, raciale, sociale ou ethnique, le genre, les mœurs sexuelles, la langue, le handicap, la religion et les opinions politiques.* » (Charte d'éthique mondiale de la Fédération internationale des journalistes, FIJ).

### **Appeler un chat un chat, malgré les pressions**

Nous appelons également une nouvelle fois les journalistes à ne pas céder aux injonctions et intimidations pouvant les amener à un acte contraire à leur intime conviction professionnelle. Il n'y a notamment aucune raison de ne pas continuer à qualifier d'« extrême droite » les partis

Rassemblement national, Reconquête !, Les Patriotes, et toutes personnalités et mouvements répondant à ce positionnement sur l'échiquier politique. De même, l'usage du terme « les extrêmes », qui renvoie dos à dos la gauche et l'extrême droite, nous semble particulièrement dangereux.

Le SNJ, le SNJ-CGT et la CFDT-Journalistes seront aux côtés de chaque rédaction et de chaque journaliste qui serait victime de pressions politiques ou hiérarchiques sur le traitement de l'information.

L'information libre est une composante indispensable d'une démocratie. Tous les journalistes, conscients de leurs droits et de leurs devoirs, en sont les garants.

Partout et sans relâche, nous devons travailler ensemble pour protéger l'information et pour lutter contre les discours de haine et leur propagande.

**Paris, le 2 août 2024.**